



ALLOCUTION DE LAURENT WAUQUIEZ, PRÉSIDENT DE L'ANEM, DÉPUTÉ DE LA HAUTE-LOIRE

30^e congrès ANEM

17 octobre 2014 – Chambéry

Monsieur le Premier ministre,

Madame la Ministre,

Monsieur le Ministre,

Chers amis montagnards,

Monsieur le Premier ministre.

C'est un grand honneur que vous nous faites en clôturant notre congrès d'anniversaire des trente ans de l'ANEM, et je me permettrais d'associer à mon propos Frédérique [Massat] et Marie-Noëlle [Battistel], tout en espérant que vous avez passé une bonne nuit dans ce gîte rural typiquement montagnard. Oui, puisque vous savez que le Premier ministre a passé la nuit dans un gîte rural de Savoie, d'après ce que j'ai cru comprendre.

Nous associons à ces remerciements ceux des ministres qui ont été attentifs à nos demandes. Je voudrais tout particulièrement remercier devant vous Marylise Lebranchu qui a été une interlocutrice pour nous patiente et fidèle.

Et remercier également Stéphane Le Foll, mais également Marisol Touraine, qui nous ont aidés. L'ANEM est une association qui demande, mais c'est une association qui sait aussi remercier.

Hier, nous avons vécu – et je me permets d’y associer toute l’équipe de l’ANEM que je vous remercie d’applaudir très chaleureusement parce qu’ils ont beaucoup travaillé. Un moment particulièrement émouvant avec la succession de nos anciens Présidents. Nous voudrions ici vous dire, au nom de tous les élus de la montagne, Mesdames et Messieurs les Présidents, que nous sommes fiers de vous.

L’ANEM est une institution unique dans la République, qui a été bâtie par cet esprit des pères fondateurs, une institution bâtie autour de deux principes simples.

Le premier : l’ANEM se construit à partir du terrain au lieu de plaquer ses idées depuis Paris.

Le deuxième principe qui, pour nous, est encore plus important : l’ANEM dépasse les affrontements de la gauche et de la droite, et, quand il s’agit de la montagne, nous sommes tous soudés.

Avec Marie-Noëlle, nous sommes dépositaires de cet esprit et, ici, Monsieur le Premier ministre, il n’y a qu’un parti, la montagne, et nous en sommes fiers.

Je voudrais d’ailleurs que l’on puisse recueillir ces témoignages des pères fondateurs, cher Louis [Besson], dont nous sommes les héritiers, pour en assurer la transmission.

Monsieur le Premier ministre, on ne traite pas la montagne comme les autres territoires. Chez nous, la neige et le relief changent tout, les distances comme les coûts. Les routes, les services publics, les infrastructures, tout coûte plus cher. Reconnaître avec équité la montagne, c’est comprendre qu’elle doit être traitée de façon différente.

Aujourd’hui, Monsieur le Premier ministre, la montagne est inquiète. En disant cela, je souhaite être très précis. Cela ne date pas d’hier. Cela ne date pas d’il y a deux ans. C’est une tendance longue qui nous préoccupe, qui n’a rien à voir avec votre gouvernement, mais que nous voulons faire remonter, une tendance qui nous inquiète, parce que nous avons le sentiment que, petit à petit, la République est tentée de tourner le dos à la montagne. Ce serait une lourde erreur. La montagne est une chance pour la République.

Nous sommes des territoires vivants. Nous avons des projets et il faut juste donner à la montagne les moyens de ses ambitions.

Aujourd’hui et de façon précise, nous portons quatre revendications.

La première d’abord est la place de la montagne dans la future organisation territoriale. Disparition des cantons ruraux, constitution de communautés de communes de plus en plus grandes, départements à l’avenir incertain, régions plus vastes, avec des territoires entiers qui n’auraient plus

forcément de conseillers régionaux pour les représenter. Quelle place pour la montagne dans tout cela ? Notre crainte est bien que dans ces grands ensembles, la montagne ne disparaisse. Nous portons donc trois propositions.

La première : des communautés de communes à taille humaine, qui respectent l'histoire de nos territoires et de nos vallées. 20 000 habitants, Monsieur le Premier ministre, n'est pas un seuil réaliste pour la montagne.

Deuxièmement : avoir dans les régions un élu référent pour la montagne.

Troisièmement : veiller à ce que les départements et les régions aient des plans d'action avec des moyens financiers qui soient dédiés à la montagne. Au fond, un principe très simple que nous martelons : la République, ce sont des habitants, mais ce sont aussi des territoires. Il faut respecter les habitants et ne pas oublier les territoires.

Deuxième axe de proposition : les évolutions financières.

Nous comprenons – un Auvergnat ne vous dirait pas le contraire – les efforts financiers et nous sommes prêts à prendre notre charge, mais dans la justice. On ne peut pas demander le même effort à Paris, à Nice ou au Chambon-sur-Lignon.

Comment comprendre, cher Hervé [Gaymard], qu'un habitant de montagne vaille deux fois moins en termes de DGF qu'un habitant de ville ? Deux fois moins, c'est la réalité avec laquelle la montagne vit aujourd'hui, ce qui est parfaitement incompréhensible.

Nous souhaitons donc une vraie péréquation, une péréquation verticale assurée par l'État. De ce point de vue, nous refusons d'être dans un jeu où on dépouillerait certaines communes au profit des autres. Dans les départements comme l'Isère, la Haute-Savoie, la Savoie ou la région de Franche-Comté, le poids du FPIC qui alimente généreusement d'autres régions n'est plus supportable.

Nous demandons un effort juste et nous demandons que les communes de ces départements aient encore les moyens de construire leur avenir.

M. Jean Lassalle : Très bien.

M. Laurent Wauquiez : Ceux qui connaissent Jean Lassalle apprécieront cette marque de soutien aussi sonore que sympathique.

Un dernier exemple.

Monsieur le Premier ministre, si on trouve du pétrole quelque part, on ne part pas sans payer. Eh bien, on demande à la montagne de fournir gratuitement son eau à toute la France. La montagne est le château d'eau de la France. Nous sommes d'accord. Nous sommes prêts à fournir cette eau à l'ensemble du territoire, mais nous demandons que, dans les dotations d'État, soient valorisés les efforts des bassins versants qui apportent leur eau et que notre contribution à l'alimentation en eau de tout le territoire soit reconnue et pas uniquement avec des contrôles de l'administration sur nos stations d'assainissement ou d'épuration.

Troisième axe de projet : les normes.

Normes sur la construction et l'habitat, normes sur la police de l'eau, normes sur le dragage des rivières, directive nitrate, contraintes sur l'activité économique. Nous croulons sous les normes et les contrôles administratifs et il y a, pour les élus de toute sensibilité, une profonde lassitude avec le sentiment d'être parfois traité comme de grands délinquants.

Dans les instances représentatives ou les comités de massif, la voix des montagnards est parfois confisquée au profit de certains qui prétendent nous dire ce que nous avons le droit et surtout ce que nous n'aurions pas le droit de faire en montagne.

Les montagnards sont grands. Ils n'ont pas de leçon à recevoir. Ils prennent soin de leurs paysages, mais n'ont pas l'intention de devenir une aire de jeu ou un conservatoire. Nous sommes une montagne vivante et nous voulons le rester.

Sur la question des prédateurs, Monsieur le Premier ministre, nous vous remercions des premiers pas qui ont été faits par le gouvernement, mais cette question doit vraiment être résolue. Ce que nous demandons, c'est qu'il y ait une vraie politique d'abattage. Ce que nous demandons aussi, c'est que dans la façon dont est traité ce sujet, il ne soit pas traité avec parfois le mépris qui est attaché pour les gens qui habitent dans les territoires menacés par les prédateurs : vautours, loups ou ours. Ce sont aussi des territoires où nous vivons. Il faut comprendre que, parfois, ces deux endroits ne sont pas compatibles pour toutes les activités. C'est un cri de détresse que nous poussons. Il est temps de sortir des discussions là-dessus. Vous avez fait les premiers pas. Transformez l'essai, y compris sur la scène européenne.

Dernière proposition : il faut une politique propre à la montagne en matière de services publics ou d'infrastructures. Deux illustrations.

Nous avons commencé à travailler sur la problématique des médecins en zone de montagne avec l'aide d'André Plaisance, de Bernadette Laclais, de Michel Dantin et d'Hervé Gaymard. Nous nous sommes rendus au cabinet de votre ministre, Marisol Touraine, avec les premières ouvertures qui nous intéressent.

Ce que nous souhaitons, c'est aller jusqu'au bout et obtenir un fonds qui permette d'accompagner l'investissement des médecins et le coût de fonctionnement de cabinets médicaux en zone de montagne pour pouvoir lutter contre la menace de la désertification médicale sur nos territoires. C'est un des sujets qui nous préoccupent le plus. Nous voulons continuer à attirer les habitants, mais comment le faire si nous n'avons même plus des soins de première proximité avec une présence de médecins généralistes sur nos territoires ? Ce sujet est urgent. Tous les gouvernements successifs s'y sont heurtés sans les faire avancer de façon crédible. Aujourd'hui, il y a vraiment besoin d'un plan d'urgence et les premières avancées nous intéressent. La montagne de ce point de vue pourrait fait l'éclaireur pour tous les territoires ruraux qui se heurtent également à ces problématiques de déserts médicaux.

J'y ajoute également la question de la couverture en Internet et mobile sur lesquels l'ANEM plaide pour la constitution d'un fonds d'investissement qui soit assis sur le tarif des abonnements et qui permettrait de financer les équipements en infrastructures, sinon nous avons bien peur que, d'ici encore vingt ans, nous ayons de nombreuses communes de haute montagne ou de montagne qui ne soient pas sur le très haut débit, mais même juste au 512 Kbps, voire même avec pas de couverture en téléphone mobile.

Pour toutes ces raisons, Monsieur le Premier ministre, les élus de la montagne demandent la convocation du Conseil national de la montagne.

Nous souhaitons que, trente ans après sa promulgation, nous puissions travailler sur une nouvelle loi Montagne.

Nous sommes fiers du travail qui a été accompli. Ce travail est celui de tous les élus qui sont ici. Nous sommes fiers des acquis qui ont pu être obtenus par les présidents successifs.

Aujourd'hui, la montagne a besoin d'un nouveau souffle. Aujourd'hui, la montagne n'est pas sur une position défensive. Aujourd'hui, la montagne n'est pas là pour s'opposer à vos projets. Elle est là pour porter des propositions. Nous sommes une montagne qui veut être entendue sur ces propositions. Il n'y aura jamais ici d'esprit sectaire à votre égard, jamais d'esprit politicien dans la

façon de vous accueillir ou de travailler avec vous, et nous sommes prêts à travailler ensemble. Nous sommes prêts à vous soutenir sur toutes les avancées qui seront faites pour la montagne.

Vous aimez la République, nous aussi. Vous êtes attachés à Clémenceau, nous aussi. Il y a une promesse dans le contrat républicain initial que la France avait passé et qu'elle n'a pas le droit d'oublier. Cette promesse a été inscrite au moment où Jules Ferry couvre la France de son manteau d'écoles. C'est la garantie d'offrir les mêmes chances à tous les territoires partout, sur toute la République. L'Histoire de la République est intimement liée à cet effort patient d'aménagement du territoire. L'État ne doit oublier aucun territoire. La montagne ne demande ni plus, ni moins. Nous sommes une chance pour la République. La République doit veiller sur la montagne.

Merci à vous.